



Municipalité de Saint-Aimé

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Aimé

SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé :

Que le budget pour l'exercice financier 2026 de la municipalité de Saint-Aimé sera adopté par le Conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à la salle du Conseil du Centre de services Saint-Aimé située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé le **1^{er} décembre 2025**, à compter de **19h15**;

Que le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 sera également adopté au cours de la même séance;

Que les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et ledit programme triennal.

Donné à Saint-Aimé, ce **11 novembre 2025**.

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **11 novembre 2025**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **11 novembre 2025**.

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière